

OBJET : 1, rue Henri Barbusse : cadastré BG 420 - Cession des lots n°15068 - 15023 - 18398.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la lettre de la Ville d'Aubervilliers du 7 Septembre 2004,

Vu le courrier de M. et Mme VACHER reçu le 13 septembre 2004,

Vu l'estimation des services fiscaux en date du 1^{er} Septembre 2004,

Considérant l'intérêt de céder à des locataires le logement dans lequel ils résident,

A l'Unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Décide de céder les lots n° 15068 – 15023 et 183 98 correspondant à un logement une cave et un parking situés 1, rue Henri Barbusse à Aubervilliers à Monsieur et Madame VACHER.

ARTICLE 2 : La cession sera effectuée au prix de 67 000 €, valeur occupée.

ARTICLE 3 : Autorise le Maire à signer l'acte notarié.

La recette résultant de cette cession sera imputée au budget de l'exercice en cours au :
203-775-824.

Le Maire,